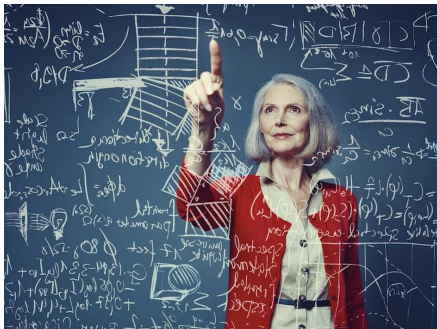


CE Pôle Sud Ouest du 14 mars 2014
Billet d'humeur : « Elle ne peut pas dire ça »



Démonstration du théorème de Charles

"Elle ne peut pas dire ça, on n'est pas dans l'interprétation scientifique des choses"

Et voilà notre gouverneur, GV, dans toute sa splendeur rhétorique, jugeant le commentaire d'un médecin du travail contenu dans son rapport annuel 2012 : "...la mise en place progressive de nouvelles organisations, les évolutions au niveau des métiers, la présence d'activités très diversifiées mais dont certaines se raréfient modifient les repères d'une partie des salariés..."

Que dire de l'approche scientifique là où s'énonce le ressenti, la parole des salariés autour de la souffrance au travail, et de ses causes. **Comment s'évaluent les risques psycho-sociaux ?** Là est la question au sujet de laquelle nos directions tergiversent, sortent des notes entretenant la confusion (FTV com interne vendredi 7 mars "respect pour tous", tiens donc !) ou bien tentent de contourner l'obstacle, quand il ne s'agit pas de le nier purement et simplement.

Il aura fallu 3 années pour que le CE soit enfin informé, mais en partie seulement, du travail des médecins du travail et des assistantes sociales. Pas de véritable synthèse des problèmes et de leurs éventuelles solutions au niveau du pôle. Rien sur les enquêtes CHSCT. On peut gager que les analyses "scientifiques" et complètes sur l'année 2013 seront très prochainement proposées à notre réflexion...



Et le PDV, il est scientifique le bougre ? Après longue discussion, nous n'apprenons pas grand-chose : les postes monteurs ne seraient plus ciblés, mais quand en serons-nous sûr ? Et il serait question de pouvoir cibler des postes autres que ceux prévus dans le texte initial, ah bon et de quelle façon ? ah eh ben c'est que... on verra bien ! Et que vient aussi s'immiscer dans le débat la rumeur que les postes vacants non pourvus seraient supprimés au bout de 6 mois ??? Là encore doutes+++ . Ne s'agit-il pas simplement d'un jeu de pression parisien pour accélérer les négociations en cours ? Bof !

Tout ça est bien scientifique n'est-ce pas, surtout en se souvenant de ce que nous disait dernièrement le rapporteur de l'expertise SECAFI : **"au mieux ce PDV aura un effet nul, et aura coûté une belle somme..."**

Nous aurions pu parler du très scientifique "Forfait jour", déclaré pas très légal par la DIRECTE de Champagne Ardennes en date du 28 fév. 2014, mais déjà las, nous avons un peu sauté le pas, pour nous étendre davantage sur le **très scientifique projet Papyrus** : il s'agit d'une expérience labyrinthique dont les cobayes sont à la fois les salariés mais surtout les assistantes : "trouveront-ils le bon chemin qui mène à la bouffe ?"



Devrons-nous conclure à la réussite de ce projet lorsque nous ramperons tous dans les couloirs, dégoulinants de bave et agités de mouvements spasmodiques ?



Rh en folie décryptant le kiosque rh

Il est évident que ce fut d'une grande rigueur que d'avoir mis en service un logiciel non testé, truffés de bug. Devrons-nous comme pour les armées et la fonction publique nous séparer de la "bête rétive" d'ici quelques mois. (<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-apres-louvois-le-gouvernement-entere-le-projet-de-logiciel-de-paye-onp-56816.html>)

Mais quelle est donc la logique scientifique de nos décideurs parisiens?

Alors la médecine du travail, toujours pas scientifique ?



Petit Papounet
papy rh précurseur en tout

Vos élus et représentants : AL Tuillon, M. Lehoux, C. Havot et S. Chacon

Billet d'humeur SUD suite au CE Pôle Sud Ouest du 14 mars 2014
Syndicat SUD Médias Télévision, France Télévisions,
24 chemin de la Cépière, 31081 Toulouse Cedex
Secrétariat général : 06 22 43 08 11 ou 06 14 25 70 27
Rejoignez-nous sur twitter@syndicatsudftv et sur http://syndicatsudftv.blogspot.fr/